

SOUDAN DU SUD

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE APPELLE À UN DIALOGUE POLITIQUE GLOBAL

Page 07



CAP

DZ

QUOTIDIEN D'INFORMATION

PEINE DE MORT

Tout est réuni pour garantir des procès équitables

Page 07



RÉGULATION DU MARCHÉ LES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES SOUS ÉTROITE SURVEILLANCE

Page 03

COOPÉRATION ENTRE
L'APS ET DJEZZY



LANCEMENT D'UN SERVICE
D'ACTUALITÉ NUMÉRIQUE

Page 09

FILIÈRE OLÉICOLE À ORAN



LA RÉCOLTE SE PRÉPARE,
LES OLIVERAIES RECULENT

Page 02

RISQUES LIÉS AU GAZ



LA SONELGAZ SENSIBILISE
LES ÉCOLIERS

Page 02

JOURNÉE MONDIALE
DU TOURISME À ORAN



DE LA VITRINE AU MARCHÉ,
L'ARTISANAT VEUT
CHANGER D'ÉCHELLE

Page 04

FILIÈRE OLÉICOLE À ORAN

La récolte se prépare, les oliveraies reculent

Habib Benaouda

La campagne de récolte des olives se prépare à Oran sur fond d'inquiétudes chez les producteurs. Au-delà du manque de main-d'œuvre qualifiée, le recul des superficies oléicoles et les effets de la pollution dans certaines zones constituent désormais des préoccupations majeures pour la filière.

Les services agricoles de la wilaya ont arrêté un programme spécifique pour assurer le lancement de la campagne dans les différentes exploitations et mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires.

Quelque 284 agriculteurs activent actuellement dans la filière oléicole, qui bénéficie de mesures incitatives destinées à préserver et développer cette culture.

Plus de 100 000 quintaux d'olives devraient, par ailleurs, être destinés à la production d'huile d'olive au



cours de cette campagne. Un volume qui confirme l'importance de cette activité dans le paysage agricole local.

Des superficies en recul

Mais derrière ces perspectives de production, la filière fait face à des difficultés qui suscitent l'inquiétude des exploitants. Des acteurs du secteur font état de pertes importantes enregistrées ces dernières années, avec la dégradation de plantations et le recul des superficies consacrées aux oliviers dans plusieurs zones de la wilaya. La pollution figure parmi les

principaux facteurs mis en cause par les exploitants concernés. Dans les secteurs proches des points de rejet d'eaux usées et des zones d'activité industrielle, certains producteurs affirment avoir constaté des dommages sur leurs plantations.

Les eaux polluées, susceptibles de contenir des substances nocives, mais également les fumées et les odeurs dégagées par certaines activités industrielles sont notamment pointées du doigt. Selon les exploitants, ces facteurs ont contribué à la détérioration d'arbres et à la dégradation de parties de su-

perficiers jusque-là productives. Cette situation aurait également affecté le rendement de certaines terres, entraînant des pertes pour les propriétaires après la disparition d'arbres et la réduction des surfaces exploitables.

L'enjeu de la préservation

Face à ces préoccupations, la campagne de récolte intervient ainsi dans un contexte où la préservation du potentiel oléicole devient un enjeu central. Les exploitants plaident, à travers leurs témoignages, pour une meilleure protection des superficies productives face aux facteurs environnementaux, alors que l'urbanisation et l'activité industrielle continuent de progresser dans certaines zones. Pour la filière, l'enjeu dépasse donc la seule réussite de la prochaine récolte : il s'agit également de préserver les oliveraies encore productives et de garantir la pérennité de cette activité agricole à Oran.

EXTENSION DES RÉSEAUX ÉNERGÉTIQUES

70 projets réalisés au profit de 3 782 logements

Toufik K

La wilaya d'Oran connaît une accélération des opérations de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, notamment dans les nouvelles zones d'habitation et les agglomérations rurales. La Direction de distribution de Es Sénia fait état de 70 projets réalisés dans le cadre des programmes de la wilaya et de l'État, pour un total de 119,576 km de réseaux nouvellement réalisés. Dans le détail, 27 projets de raccordement à l'électricité ont été achevés sur un linéaire cumulé de 42,495 km, permettant l'alimentation de 1 021 logements. Vingt et un projets relèvent des programmes de la wilaya, tandis que six ont été inscrits dans le cadre du Programme de l'État pour l'électricité (PEC). Le réseau de gaz naturel a, pour sa part, bénéficié de 43 opérations, représentant 77,081 km de canalisations et destinées à 2 761 logements. Ces réalisations comprennent 21 projets inscrits au titre des programmes de la wilaya et 22 relevant des programmes de l'État, dont ceux du PEC. Les travaux ont concerné plusieurs communes relevant du territoire d'intervention de la Direction de distribution de Es Sénia, notamment Tafrouri, Bousfer, El Ançor, Mers El Kébir, Aïn El Kerma, Oued Tlélat, Misserghine, Arzew, Sidi Ben Yebka, Es Sénia, Bethioua, Sidi Chami, Boutlélis, Boufatis et Mers El Hadjadj. Au-delà des données techniques, ces opérations visent à accompagner l'extension urbaine et à améliorer l'accès des ménages à ces deux services essentiels.

RISQUES LIÉS AU GAZ

La Sonelgaz sensibilise les écoliers

T. K

À l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, la Direction de distribution de Es Sénia de Sonelgaz a relancé ses campagnes de sensibilisation dans les établissements éducatifs de la wilaya d'Oran. Menées en coordination avec la Direction de l'éducation, ces actions ciblent les élèves des trois cycles d'enseignement. L'objectif est de promouvoir, dès le plus jeune âge, des comportements responsables face à la consommation d'énergie et à l'utilisation des équipements électriques et gaziers. Les séances portent notamment sur les gestes permettant de réduire la consommation d'électricité, mais également sur les précautions à prendre pour prévenir les risques liés à une mauvaise utilisation du gaz. Les rencontres constituent également un espace d'échange avec les élèves, invités à poser leurs questions et à faire part de leurs préoccupations. Une attention particulière est accordée aux comportements à adopter aussi bien au sein des établissements scolaires qu'au domicile, notamment lors de l'utilisation des appareils fonctionnant au gaz ou à l'électricité. À travers la reprise de ces campagnes, la Direction de distribution de Es Sénia entend renforcer son action préventive auprès du milieu scolaire, considéré comme un relais essentiel pour ancrer durablement les réflexes de sécurité et une consommation plus rationnelle de l'énergie auprès des nouvelles générations.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Tramway : Les comportements à risque dans le viseur de la Setram

H. Benouda

Les abords de la voie du tramway demeurent des zones où la vigilance ne doit souffrir aucun relâchement. À Oran, la Setram appelle automobilistes, piétons et voyageurs à davantage de prudence et au strict respect des règles de sécurité, notamment aux carrefours, aux stations et aux points de traversée du tracé.

Cet appel intervient dans le cadre d'une campagne de sensibilisation à la prévention des accidents de la circulation, organisée par la Coordination nationale de la société civile, à travers son bureau de wilaya d'Oran, en coordination avec la Direction des transports. Placée sous le slogan « La sécurité routière est une responsabilité partagée... contribuons tous à la prévention des accidents », l'action met l'accent sur les comporte-

ments susceptibles de transformer la proximité du tramway en zone à risque.

Traversées et manœuvres à risque

Traverser la voie sans s'assurer qu'elle est libre, ignorer la signalisation, effectuer une manœuvre brusque à proximité des rails ou encore ne pas céder la priorité aux rames aux intersections figurent parmi les comportements pointés par les initiateurs de la campagne. Setram rappelle que le gabarit des rames et leurs capacités de freinage imposent une vigilance particulière. Une intrusion sur la voie, un arrêt à proximité immédiate du tracé ou une manœuvre imprudente peuvent avoir de lourdes conséquences. Le respect de la signalisation, le maintien d'une distance de sécurité et l'interdiction de s'engager ou de stationner sur la voie



constituent ainsi des réflexes essentiels pour réduire les risques, particulièrement dans les secteurs où la circulation routière est dense et les croisements avec le tramway fréquents.

Les voyageurs également concernés

La campagne concerne aussi les usagers à bord des rames. Setram rappelle les règles d'utilisation des équipements de sécurité, notamment la poignée d'urgence, réservée aux situations exceptionnelles

nécessitant une intervention immédiate. Pour les incidents ne justifiant pas un arrêt d'urgence, les voyageurs sont invités à utiliser le dispositif d'interphonie installé à proximité des portes afin de signaler la situation. À travers cette action, Setram entend renforcer les comportements responsables autour du tramway. La sécurité du réseau ne dépend pas uniquement des équipements et des conditions d'exploitation, mais aussi du respect des règles par les différents usagers qui partagent quotidiennement l'espace avec le tramway.

CAP
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlief

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89

www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

JOURNÉE MONDIALE DU TOURISME À ORAN

De la vitrine au marché, l'artisanat veut changer d'échelle



Meriem B

La célébration de la Journée mondiale du tourisme à Oran a placé l'artisanat devant un nouveau défi : ne plus être seulement un conservatoire de traditions, mais s'inscrire pleinement dans les nouvelles dynamiques touristiques et économiques. Exposition-vente, promotion du costume traditionnel, formation, entrepreneuriat et digitalisation ont ainsi constitué les principaux axes d'un programme conçu autour d'un même enjeu : donner davantage de visibilité au savoir-faire local et de nouvelles possibilités de développement aux artisans.

Organisées par la Chambre de l'artisanat et des métiers d'Oran, en coordination avec la Direction du tourisme et de l'artisanat, les activités ont été articulées autour du thème de cette année, consacré à l'agenda nu-

mérique et à l'intelligence artificielle dans la transformation du tourisme.

Sortir des circuits traditionnels

L'exposition-vente organisée à cette occasion a permis aux artisans de présenter directement leurs produits au public. Au-delà de l'aspect commercial, ce type d'espace rapproche le producteur du consommateur, favorise la découverte des créations locales et permet aux professionnels de mieux cerner les attentes du marché.

L'enjeu est également de rapprocher le produit artisanal du secteur touristique. À Oran, des expériences précédentes ont permis d'organiser des expositions dans des établissements hôteliers, notamment en marge de manifestations accueillant des visiteurs et des participants étrangers.

Une orientation qui donne au produit artisanal une fonction supplémentaire : celle de prolonger l'expérience du visiteur et de lui permettre d'emporter avec lui une part de l'identité culturelle de la destination.

Le costume traditionnel, entre héritage et renouvellement

Le défilé consacré au « vêtement traditionnel algérien entre le parfum du passé et l'authenticité du présent » a, pour sa part, mis en scène la diversité du patrimoine vestimentaire national.

Au-delà de sa portée culturelle, le vêtement traditionnel représente tout un écosystème de métiers, de la couture au tissage, en passant par la broderie, la bijouterie et la fabrication d'accessoires. Sa valorisation participe ainsi au maintien de savoir-faire et ouvre également un espace de création susceptible de rapprocher le patrimoine des goûts contemporains.

Le numérique pour conquérir de nouveaux publics

C'est toutefois sur le terrain de la digitalisation que se dessine l'un des principaux changements. Une journée d'information et de sensibilisation a été consacrée à l'usage du numérique dans l'artisanat, avec l'idée de permettre aux professionnels de mieux exploiter les plateformes numériques et les réseaux sociaux pour présenter leurs produits, dialoguer avec les clients et élargir leur marché.

L'intelligence artificielle s'inscrit dans cette évolution, notamment à travers les possibilités qu'elle offre pour améliorer les contenus numériques, promouvoir les produits et mieux identifier les attentes des publics.

Former, accompagner et entreprendre

La transformation du secteur passe aussi par les compétences. La sortie de trois promotions de l'École de formation et de perfectionnement a marqué un autre temps fort de la manifestation, rappelant l'importance de la transmission des savoir-faire et de la préparation de nouvelles générations d'artisans.

Le volet économique a enfin été abordé à travers une journée consacrée au programme d'extension de la Caisse nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat. L'objectif est de faire connaître les dispositifs susceptibles d'accompagner les artisans et les porteurs de projets dans le développement de leurs activités.

À travers cette programmation, l'artisanat apparaît ainsi au croisement de plusieurs enjeux : préserver un patrimoine, former de nouvelles compétences, trouver des débouchés et s'adapter aux nouveaux modes de consommation.

À Oran, le défi consiste désormais à faire du savoir-faire local non seulement un marqueur culturel, mais aussi un produit capable de trouver sa place dans les nouveaux circuits du tourisme et du marché.

RÉGULATION DU MARCHÉ

Les prix des fruits et légumes sous étroite surveillance

Toufik K

Les services du commerce de la wilaya d'Oran renforcent le suivi du marché des produits agricoles, avec une attention particulière portée aux prix pratiqués et à la disponibilité des fruits et légumes. Une opération de contrôle a ainsi été menée au marché de gros d'El Kerma par les agents de l'Inspection territoriale du commerce de Es-Sénia.

L'objectif de cette sortie est de vérifier, au niveau de ce principal espace de commercialisation, la disponibilité des produits et le respect des prix pratiqués par les opérateurs, notamment pour les fruits, les légumes et les dattes. Une démarche qui intervient dans un contexte où le suivi des prix constitue un élément essentiel de la régulation du marché et de la préservation du pouvoir d'achat.

Le marché de gros au centre du dispositif

En intervenant au niveau du marché de gros d'El Kerma, les services du commerce entendent disposer d'une vision directe de la situation du marché et des conditions dans lesquelles s'effectuent les transactions.

Le contrôle porte ainsi sur deux volets étroitement liés : l'approvisionnement et les prix. La disponibilité des produits est vérifiée parallèlement au respect des règles encadrant leur commercialisation, dans le souci d'assurer davantage de transparence dans les échanges.

Le communiqué de la Direction du commerce ne fait toutefois état d'aucun chiffre concernant les prix relevés ni d'une éventuelle hausse particulière des produits contrôlés.

Une surveillance étendue aux espaces commerciaux

Cette sortie s'inscrit dans une série d'opérations menées par la Direction du commerce de la wilaya d'Oran à travers différentes communes. Les agents interviennent dans les espaces commerciaux et les marchés de fruits et légumes afin de suivre l'état de l'approvisionnement en produits de large consommation et de contrôler la transparence des transactions.

À travers cette présence régulière sur le terrain, les services du commerce poursuivent ainsi leur mission de surveillance du marché, avec un double objectif : suivre l'évolution des prix et veiller à la disponibilité des produits, deux paramètres directement liés aux conditions d'accès des consommateurs aux produits de consommation courante.

RÉHABILITATION DES CITÉS

L'OPGI Oran passe à l'action depuis El Mohgoun à Arzew

Habib Benaouda

L'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'Oran a engagé une opération de terrain visant à améliorer l'état des cités relevant de son patrimoine. Nettoyage des abords, élimination des points d'accumulation des déchets et traitement des dégradations constatées dans les espaces communs figurent parmi les principales actions engagées. Le coup d'envoi a été donné à la cité des 1 300 logements publics locatifs d'El Mohgoun.

Les premières interventions ont ciblé les abords des immeubles, avec l'enlèvement des différents types de déchets accumulés et la remise en état de plusieurs points nécessitant une intervention. Les caves n'ont pas été épargnées par cette opération, notamment celles touchées par des infiltrations ou des stagnations d'eau. Des travaux ont également porté sur certaines canalisations et réseaux défectueux.

La propreté, un enjeu qui dépasse le nettoyage

À travers cette campagne, l'OPGI entend

réduire les signes de dégradation qui affectent certaines cités et améliorer le cadre de vie des résidents. Mais la pérennité des résultats reste tributaire du comportement quotidien des habitants.

Le dépôt anarchique des sacs et des déchets sur les trottoirs, dans les espaces verts ou à proximité des équipements publics contribue en effet à la réapparition des points noirs. Le non-respect des horaires de sortie des ordures accentue également le phénomène, en favorisant leur accumulation avant le passage des camions de collecte.

À cela s'ajoutent les interventions de certains récupérateurs de matières plastiques qui éventrent les sacs à la recherche de matériaux, ainsi que les déchirures provoquées par les animaux. Les déchets se retrouvent alors dispersés sur une superficie plus importante, compliquant les opérations de nettoyage.

Des locaux inexploités à reconvertir

Parallèlement, l'OPGI s'intéresse au devenir des locaux professionnels et commerciaux restés fermés ou inexploités dans plusieurs cités. Ces espaces, lorsqu'ils demeu-

rent longtemps à l'abandon, peuvent devenir de nouveaux points de dégradation et exposer leurs équipements au vandalisme ou au vol.

Un recensement des locaux concernés est ainsi engagé afin d'examiner les possibilités de leur réaffectation ou de leur mise en exploitation, dans le respect des procédures légales et réglementaires. L'objectif est de redonner une fonction économique à ces espaces.

Le problème concerne également d'autres ensembles, notamment la cité des 3 100 logements à Oued Tlilat, où certains locaux inexploités se sont transformés en lieux de dépôt des déchets et en points noirs au sein du quartier.

Des commissions ont, par ailleurs, été constituées pour recenser les locaux non attribués relevant de l'OPGI et de l'AADL, avec l'objectif d'en déterminer la situation et de favoriser leur exploitation, notamment par les jeunes porteurs de projets professionnels et commerciaux. Au-delà du nettoyage, l'opération entend ainsi agir sur les causes de la dégradation des cités, en s'attaquant à la fois aux déchets, aux espaces délaissés et aux locaux inexploités.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET CONSTRUCTIONS IRRÉGULIÈRES

L'étau se resserre sur les extensions illicites



Sarah M

La chasse aux occupations anarchiques de l'espace public se poursuit à Oran. Une nouvelle opération de libération des trottoirs a été menée dans le quartier Mimosa, relevant du secteur urbain El Badr (Cité Petit) où une extension illégale d'un atelier de construction empiétait sur un passage réservé aux piétons, compliquant notamment les déplacements des élèves et de leurs parents aux abords d'un collège.

L'intervention a été menée par la cellule de

l'environnement et de la protection de l'environnement, en présence du délégué de la sûreté et des services de police. L'objectif affiché était de restituer aux piétons un espace progressivement gagné par une installation ne répondant pas aux règles d'occupation du domaine public.

Les trottoirs au cœur de la bataille

Dans les faits, l'opération dépasse la seule question de l'occupation d'un trottoir. Dans les secteurs urbains densément fréquentés, l'appropriation irrégulière des espaces publics se traduit directement par une réduction des cheminements piétons et peut contraindre les usagers à se déplacer sur la chaussée. La situation revêt une dimension particulière aux abords des établissements scolaires. À Mimosa, l'espace occupé était notamment utilisé par les élèves et leurs accompagnateurs pour l'attente devant le collège. Sa libération doit ainsi permettre de rétablir un passage plus accessible et de préserver un espace indispensable aux usagers. Cette intervention intervient dans le cadre des orientations du wali d'Oran, Brahim Ouchene, relatives au traitement des

extensions anarchiques et à la lutte contre l'occupation illégale des trottoirs et de la voie publique.

Une opération qui s'inscrit dans la durée

Les services concernés ne se limitent pas aux occupations de trottoirs. La même opération de contrôle s'est poursuivie sur le boulevard de l'ALN (l'Armée de libération nationale), où la démolition d'un étage construit de manière irrégulière s'est poursuivie. À travers ces interventions, les services chargés de l'environnement et de la protection du cadre de vie entendent agir sur plusieurs fronts : préserver les espaces destinés à la circulation des piétons, mettre fin aux extensions réalisées sans autorisation et renforcer le respect des règles régissant l'utilisation du domaine public. La succession de ces opérations traduit ainsi une volonté de maintenir la pression sur les occupations irrégulières qui modifient, sans cadre légal, l'usage des espaces urbains. Une démarche qui place la préservation du domaine public et la restitution des espaces aux usagers au centre de l'action engagée sur le terrain.

NETTOYAGE, DÉSHERBAGE, ARROSAGE...

Plusieurs secteurs ciblés par la cellule de l'environnement

S Hadjar

La question de l'entretien des espaces publics revient au centre des interventions de terrain à Oran. La cellule de l'environnement et de la protection du cadre de vie a engagé une nouvelle série d'opérations dans plusieurs secteurs de la wilaya, combinant nettoyage, désherbage, traitement des points noirs, entretien des trottoirs et arrosage de différents axes.

À Sidi M'hamed, les équipes ont procédé au nettoyage des terrasses du jardin, tandis que le boulevard principal n°3 a fait l'objet d'une intervention plus étendue. Balayage, enlèvement des

dépôts de terre et désherbage ont été effectués au niveau des abords de la chaussée et des trottoirs. Les bordures ont également été repeintes sur le tronçon reliant l'axe du quartier El Louz à L'INSET (École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique), à partir du rond-point de l'hôpital militaire.

Des points noirs traités dans plusieurs quartiers

L'intervention a également ciblé des zones identifiées comme points noirs. Les quartiers Nour, Es-Sabah et El Yasmine ont ainsi bénéficié d'opérations destinées à éliminer les dépôts et à assainir

les espaces concernés. La multiplication de ces opérations traduit la volonté de maintenir une présence régulière sur le terrain, particulièrement dans les secteurs où l'accumulation des déchets et des dépôts dégrade rapidement l'environnement immédiat.

L'entretien des parcours se poursuit

En parallèle du nettoyage, le programme comprend un volet consacré à l'entretien des espaces et parcours urbains. L'arrosage se poursuit ainsi entre les ronds-points de la Pépinière et El Morchid. Le dispositif concerne également l'itinéraire reliant le

complexe olympique Miloud Hadefi à la résidence universitaire de Belgaïd, en passant par le Village méditerranéen. Au-delà de l'intervention ponctuelle, l'objectif affiché est de maintenir ces axes et espaces dans de meilleures conditions d'entretien. Ces opérations sont conduites dans le cadre des orientations du wali d'Oran, Brahim Ouchene, portant sur la propreté de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie. Elles touchent plusieurs dimensions de l'entretien urbain, de la lutte contre les points noirs à la prise en charge des trottoirs et des espaces publics, en passant par l'arrosage des principaux parcours.

FORMATION

DOCTORALE 2026-2027 À L'USTO-MB

Les candidatures s'ouvrent le 15 octobre

M. B

Le calendrier des concours d'accès à la formation doctorale au titre de l'année universitaire 2026-2027 est désormais arrêté. L'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) informe les candidats que la procédure de candidature se déroulera exclusivement via la plateforme nationale PROGRES, avec un dispositif entièrement dématérialisé. La première étape est fixée du 15 au 24 octobre 2026. Durant cette période, les candidats devront déposer leur candidature en ligne et confirmer leurs choix en fonction des dates prévues pour les concours. Aucun dépôt sur support papier n'est prévu.

Une sélection en plusieurs étapes

Du 25 octobre au 3 novembre, les services chargés de la post-graduation au niveau des établissements universitaires où les candidats ont obtenu leurs diplômes procéderont à la vérification de la conformité des dossiers sur la plateforme PROGRES. Les candidatures conformes seront ensuite soumises à l'examen des comités de formation doctorale, du 4 au 8 novembre. Les premières listes des candidats retenus seront publiées le 9 novembre. Les candidats non retenus disposeront alors de deux jours, les 10 et 11 novembre, pour introduire leurs recours en ligne. Leur examen est programmé du 12 au 15 novembre, avant l'affichage des listes définitives le 16 novembre.

Les épreuves du 19 au 30 novembre

Les concours d'accès à la formation de troisième cycle se tiendront finalement du 19 au 30 novembre 2026. L'USTO-MB précise que les résultats définitifs seront publiés après validation des instances scientifiques habilitées, dans un délai maximal de cinq jours après chaque concours. Les candidats admis devront, pour leur part, effectuer leur inscription dans un seul établissement via PROGRES dans les quinze jours suivant la proclamation officielle des résultats.

PROPRETÉ ET CADRE DE VIE

Au centre-ville d'Oran, les habitants réclament leur part de nettoyage

Meriem B

Si les opérations de nettoyage et d'entretien se poursuivent dans plusieurs secteurs de la wilaya, les habitants du centre-ville d'Oran espèrent, eux aussi, voir leurs quartiers bénéficier prochainement d'interventions similaires. Des axes très fréquentés, à l'image des rues Larbi Ben M'hidi et Mohamed Khemisti, jusqu'aux places Nasr (des Victoires) et Raid Medjdoub (Hoche), en passant par Miramar, haï Yaghmoracen (Saint-Pierre) et la cité Mouloud Feraoun (Perret), les préoccupations liées à l'hygiène et à l'état de certains espaces publics restent prégnantes. Dans ces quartiers au cœur de la ville, les habitants évoquent notamment la situation de plusieurs points de collecte des déchets, dont l'emplacement est jugé inadapté. À la place des Victoires, des bacs à ordures sont notamment disposés de part et d'autre de la place, y compris à proximité de la station de bus. Un emplacement qui suscite l'incompréhension des usagers.

« Attendre le bus à côté des ordures »

« On attend le bus, ou un taxi, juste à côté des bacs à ordures », déplorent des habitants rencontrés sur place. Selon eux, l'exposition des déchets dans un espace aussi fréquenté pose autant un problème d'hygiène que de confort pour les usagers. Aux heures

de forte affluence, passagers, riverains et personnes à la recherche d'un taxi se retrouvent ainsi à proximité immédiate des conteneurs. Les odeurs dégagées par les déchets, particulièrement lorsque les bacs sont pleins et parce qu'ils ne sont pas entretenus, rendent l'attente difficile, témoignent plusieurs citoyens. La situation dénoncée à la place des Victoires n'est toutefois pas présentée comme un cas isolé. Dans plusieurs secteurs du centre-ville, les habitants signalent des dépôts de déchets, des abords de trottoirs nécessitant un entretien régulier et, par endroits, la présence d'eaux usées stagnantes qui viennent accentuer une impression générale de dégradation.

Rats, cafards, moustiques... l'autre inquiétude des riverains

À cette situation s'ajoute, selon plusieurs habitants, la multiplication des nuisibles et des animaux errants. Dans les anciens immeubles du centre-ville, certains riverains disent avoir constaté depuis cet été une présence accrue de rats, de cafards et de moustiques. Une situation qu'ils associent notamment à l'état de certains espaces et à la vétusté d'une partie du bâti. La présence de chats errants est également régulièrement évoquée.

Des habitants affirment que plusieurs félins présentent des problèmes visibles aux yeux, ce qui suscite leur inquiétude, notamment depuis la rentrée scolaire.

Ils redoutent en particulier que les enfants, naturellement attirés par les animaux et souvent tentés de les caresser ou de jouer

avec eux, soient exposés à d'éventuels risques sanitaires. Ces craintes relèvent des témoignages des riverains et appellent, selon eux, une prise en charge appropriée des animaux errants ainsi qu'un renforcement des opérations de dératisation, de désinsectisation et d'entretien.

Un centre-ville qui réclame davantage d'attention

À Miramar, Saint-Pierre ou encore à la cité Perret, les riverains souhaitent également voir les opérations d'entretien toucher les espaces de proximité et les axes secondaires, au-delà des principales artères commerciales. Pour les habitants, l'enjeu ne se limite pas à une opération ponctuelle de nettoyage. Ils demandent une prise en charge régulière des points de collecte, un meilleur entretien des espaces publics et une intervention rapide lorsque des eaux stagnantes ou des dépôts persistent. Le centre-ville, qui concentre une importante activité commerciale, administrative et de transport, demeure l'un des espaces les plus fréquentés de la commune d'Oran. À ce titre, ses habitants estiment que les efforts engagés ailleurs dans la wilaya devraient également s'étendre à leurs quartiers. Leur attente est désormais clairement exprimée : voir les opérations de nettoyage et d'entretien atteindre prochainement les différents quartiers du centre-ville et contribuer à restaurer des conditions d'hygiène et un environnement plus acceptables pour les riverains comme pour les nombreux usagers qui les fréquentent quotidiennement.

TLEMCEN

Le wali supervise l'indemnisation des agriculteurs victimes des incendies

O.DEGUI

Après le recensement des dégâts des incendies, la wilaya de Tlemcen a entamé la distribution de cheptel et d'aides matérielles aux sinistrés. En application des directives des hautes autorités du pays, la wilaya a donné le coup d'envoi d'une vaste opération de compensation au profit des agriculteurs touchés par les récents feux de forêt dans les daïras d'Ouled Mimoun et de Sidi Djilali, en juillet et août 2026.

Cette opération d'indemnisation en nature cible les agriculteurs et éleveurs victimes des incendies qui ont ravagé plusieurs localités de la région. Elle intervient juste après la finalisation des procès-verbaux de recensement dressés par la commission de wilaya.

Cette phase se distingue par la distribution de cheptel, comprenant notamment des bovins ainsi que de la volaille, sous ses deux filières (chair et poule), afin de reconstituer la richesse animale détruite par les flammes. Le déploiement touche



déjà plusieurs communes durement éprouvées, à l'instar de Beni Smail, Oued Lakhdar et El Azail Sidi Djilali. L'intervention publique ne se limite pas à la seule sphère agricole. Les familles touchées bénéficient également d'équipements électroménagers, de literie et de divers matériels de première nécessité destinés à restaurer

leur cadre de vie dans des conditions dignes. Supervisant le bon déroulement de cette initiative, le wali de Tlemcen a insisté sur l'impératif d'imprimer une cadence soutenue à la distribution, tout en exigeant un contrôle sanitaire strict sur la santé du cheptel distribué avant sa remise finale aux éleveurs.

SABRA ET BENI MESTER

Inspection d'infrastructures sportives et de jeunesse



O.D

Dans le cadre du suivi régulier des activités des différentes infrastructures du secteur des sports et de la jeunesse, M. Djamel Eddine Afir, directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tlemcen, a effectué une visite d'inspection dans plusieurs installations des communes de Sabra et de Beni Mester. Le directeur a commencé sa visite à la piscine municipale de Sabra, où il a inspecté les différentes installations et équipements, et examiné les conditions d'utilisation et le niveau d'entretien. Il s'est ensuite rendu au complexe sportif de proximité de Sabra, où il a évalué l'état des installations et de son équipement sportif, insistant sur la nécessité d'assurer leur bon fonctionnement et leur utilisation optimale au bénéfice des jeunes et des athlètes. La visite s'est terminée à la maison des jeunes de Zelboun, dans la commune de Beni Mester, où le directeur a inspecté les différents espaces, examiné les conditions d'accueil des jeunes et d'organisation des activités, et a souligné l'importance de développer des programmes répondant aux aspirations des jeunes de la région. Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi continu sur le terrain des diverses installations du secteur de la jeunesse et du sport, visant à identifier les lacunes et à y remédier, afin d'améliorer les services offerts aux jeunes et aux athlètes.

SANTÉ

400 spécialistes au 19e Congrès arabe de chirurgie pédiatrique

R.M

Près de 400 médecins spécialistes en chirurgie pédiatrique sont attendus au 19e Congrès arabe de la spécialité, qui se tiendra à Tlemcen à partir de jeudi, à l'initiative de l'Association algérienne de chirurgie pédiatrique, en coordination avec l'Établissement hospitalier mère-enfant de la wilaya.

Le secrétaire général de l'Association, Mohamed-Samir Azzouni, a indiqué que cette rencontre, prévue sur trois jours, réunira des professeurs, des médecins rési-

dents, des spécialistes et des chefs de services de différents établissements hospitaliers du pays, ainsi que des présidents d'associations spécialisées de plusieurs pays arabes. Des participants sont notamment attendus de Tunisie, de Libye, d'Égypte, d'Irak, de Mauritanie, du Qatar, de Syrie et du Liban. La première journée sera consacrée à un atelier chirurgical au niveau du service de chirurgie pédiatrique de l'Établissement hospitalier mère-enfant de Tlemcen, avec la participation du spécialiste Ahmed-Tahar Hadidi. Plusieurs interventions chirurgicales seront réalisées

sur des enfants et retransmises en visioconférence. Les deuxième et troisième journées, qui se dérouleront à la Faculté de médecine de l'Université Abou-Bekr-Belkaid, porteront sur trois thèmes principaux : la médecine et la chirurgie orthopédiques pédiatriques, la transplantation hépatique chez l'enfant en Algérie, ainsi que la chirurgie des malformations congénitales de l'appareil génital chez le garçon. Cette rencontre vise à favoriser l'échange d'expériences entre spécialistes et à renforcer la formation médicale continue dans le domaine de la chirurgie pédiatrique.

NÂAMA

Lancement de l'aménagement de lotissements sociaux

B.Y

Les travaux d'aménagement de plusieurs lotissements sociaux destinés à la construction individuelle ont été lancés dans les communes de Nâama et de Mecheria. Selon la direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction (DUAC), ces opérations concernent 6 140 lots de terrain, pour une enveloppe financière globale de plus de 200 millions de dinars.

Les travaux portent notamment sur la réalisation du réseau de voirie secondaire, ainsi que sur l'évacuation et le drainage des eaux pluviales, afin de protéger les zones d'habitation contre les risques d'inondations, a précisé le directeur du secteur, Belaïmeche Mebarek. Par ailleurs, le programme de raccordement des lotissements sociaux aux réseaux d'électricité et de gaz se poursuit à travers la wilaya. Il comprend la réalisation de lignes électriques de moyenne et basse tension, ainsi que de transformateurs, avec un réseau électrique dépassant 100 km et un réseau de gaz de plus de 90 km. M. Belaïmeche a également indiqué que la plupart des projets d'aménagement des lotissements sociaux à travers la wilaya, qui comptent plus de 12 000 lots, enregistrent des « phases avancées des travaux ». Certains sont même achevés, notamment leur raccordement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement, ainsi que la réalisation des voiries.

RELIZANE

87 interventions chirurgicales complexes réalisées

N.B

Pas moins de 87 interventions chirurgicales complexes ont été réalisées dans plusieurs spécialités médicales à Relizane, lors des journées médico-chirurgicales organisées récemment dans plusieurs établissements hospitaliers, a indiqué le directeur de la Santé et de la Population (DSP), Hicham Allalou.

L'initiative a été organisée par la DSP, en coordination avec une équipe médicale bénévole spécialisée en urologie, chirurgie générale, néphrologie, radiologie, réanimation, gériatrie et rhumatologie, en plus des équipes des établissements publics de santé. Ces interventions, qui ont concerné des patients de différents âges et de toutes les communes de la wilaya, « se sont toutes soldées par un succès », a précisé M. Allalou. Gratuites, elles s'inscrivent dans le cadre du programme de conventions de jumelage conclues avec des établissements universitaires et de santé, afin de renforcer la prise en charge des patients et d'éviter les déplacements vers d'autres wilayas. Au cours de cette initiative, 511 examens spécialisés ont également été effectués, ainsi que 124 échographies, 182 mammographies et 71 scanners. Dix sessions de formation ont par ailleurs été organisées au profit des personnels médicaux et paramédicaux.

MÉDÉA

Lancement de la 4e édition du concours de la meilleure prestation commerciale



K.M

La Direction du commerce de la wilaya de Médéa a donné le coup d'envoi de la 4e édition du

concours de la meilleure prestation et qualité de service. L'objectif : inciter les commerçants à améliorer l'accueil et les services offerts aux consommateurs.

Le concours est ouvert à de nombreux

secteurs d'activité : cafés et salons de thé, restauration collective et fast-foods, pâtisserie et confiserie, boucherie et boulangerie, ainsi que la grande distribution et les supérettes. Les inscriptions se poursuivront jusqu'au 5 octobre prochain. Selon la direction locale du commerce, cette initiative vise à promouvoir la qualité des prestations, à protéger les droits des citoyens et à valoriser le savoir-faire de chaque métier. Elle entend aussi instaurer une saine émulation entre commerçants et prestataires de services. Plusieurs organismes participent à l'organisation et à l'encadrement de l'événement, notamment la Chambre de commerce et d'industrie du Titteri (CCIT), l'Union générale des commerçants et des artisans algériens (UGCAA), l'association de protection du consommateur, ainsi que les directions de la santé et des services agricoles.

AFLOU

Cinq investisseurs agricoles reçoivent leurs titres de concession

K.L

Cinq investisseurs agricoles de la wilaya d'Alfou ont reçu leurs titres de concession, dans le cadre de la promotion de l'investissement et du développement des cultures stratégiques. La cérémonie a été supervisée par le wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, accompagné du wali délégué d'Alfou, Younes Benmerah.

Le wali a souligné que cette opération s'inscrit dans la mise en œuvre des instructions du président de la République et de la promotion de l'investissement

agricole via la plateforme numérique dédiée. Les titres ont été établis en coordination avec l'Office national des terres agricoles. Les projets concernés portent principalement sur la plantation d'arbres fruitiers : oliviers, pommiers, abricotiers, grenadiers et poiriers, des cultures adaptées aux conditions naturelles et climatiques de la région. M. Benmalek a également mis en avant le potentiel agricole d'Alfou et de Laghouat dans les cultures stratégiques telles que la pomme de terre et les céréales.

Les terres attribuées sont dépourvues de contraintes et disposent de raccorde-

ments électriques. Les services de l'hydraulique et de l'agriculture s'engagent à accompagner les investisseurs dans la concrétisation de leurs projets. Selon Fatma Zohra Belhadj, responsable du service de l'investissement agricole, quatre investisseurs sont situés dans la région de Kheneg El-Ham (commune de Guellet Sidi-Saad) et le cinquième dans la zone d'El-Malaab (commune de Hadj-Mecheri). Ils bénéficieront d'un accompagnement pour les autorisations de forage, la réalisation de pistes d'accès et le raccordement au réseau d'électrification agricole.

SÉTIF

Le 2e Salon international de l'industrie du 7 au 10 octobre

H.N

La 2e édition du Salon international de l'industrie se tiendra du 7 au 10 octobre prochain au Palais des expositions de la cité El-Maâbouda de Sétif. L'annonce a été faite par les organisateurs, qui voient dans ce rendez-vous une opportunité majeure pour le développement du tissu industriel local et national. Naoufel Chorfi, responsable de la communication au sein de l'entreprise « News Events », a précisé que ce rendez-vous économique réunira des entreprises industrielles et commerciales d'Algérie, de Tunisie et d'Égypte. Il

permettra de présenter diverses productions industrielles et de nouer des relations commerciales entre les opérateurs des trois pays. Le programme prévoit des rencontres entre exposants et professionnels, des conférences animées par des experts en industrie et exportation, ainsi que des ateliers destinés aux jeunes pour les encourager à intégrer le monde de l'industrie et à investir dans ce secteur. Ces espaces d'échange et de formation permettront aux jeunes porteurs de projets de mieux appréhender les opportunités offertes par le secteur industriel. La rencontre ambitionne également d'encourager les investisseurs algériens à renforcer la production locale et les exportations, afin de conforter la position de l'Algérie en tant que pôle industriel de premier



plan. Les organisateurs entendent ainsi contribuer à la dynamique de développement

économique du pays et à la diversification de ses sources de revenus.

ADRAR

Le numérique et l'IA au service de la promotion touristique

O.S

La célébration de la Journée mondiale du tourisme dans la wilaya d'Adrar a été marquée par la présentation d'innovations numériques développées par des clubs et associations dans le domaine de la promotion touristique. Une initiative qui illustre la volonté locale de moderniser les outils de valorisation du patrimoine et des destinations.

Organisée dans deux établissements hôteliers du centre-ville, la manifestation a permis aux opérateurs de présenter leurs travaux et leurs contributions à la promotion touristique, a indiqué le directeur du tourisme et de l'artisanat d'Adrar, Abderrahmane Khouna. L'initiative, qui s'inscrit dans le cadre du slogan retenu cette année, met en évidence le rôle de la numérisation et de l'intelligence artificielle dans la promotion du tourisme. M. Khouna a rappelé qu'Adrar constitue une destination touristique importante du sud algérien, attirant de nombreux visiteurs tout au long de l'année, notamment durant la saison du tourisme saharien. Une attractivité appelée à se renforcer avec l'accueil, en décembre prochain, des activités du Festival international du tourisme saharien. Des ateliers consacrés à la valorisation du numérique et de l'IA, ainsi que des expositions de produits artisanaux et de circuits touristiques à travers la wilaya, ont également animé la manifestation. Ces espaces ont permis aux participants de découvrir les potentialités touristiques de la région et les outils modernes susceptibles de les mettre en valeur.

EL-MEGHAÏER

Sensibilisation aux moyens de paiement électroniques à la CNAS

L'agence d'El-Meghaïer de la Caisse nationale d'assurances sociales des salariés (CNAS) organise, en partenariat avec la Banque de développement local (BDL), des journées de sensibilisation aux moyens de paiement électroniques. Lancée lundi, cette initiative se tient au siège de l'agence et se poursuivra jusqu'à mercredi.

L'opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la CNAS visant à poursuivre la numérisation des transactions financières et à promouvoir l'utilisation des paiements électroniques. Elle a pour vocation de présenter les différents supports et technologies disponibles, tout en sensibilisant les assurés sociaux et les employeurs à leur importance pour faciliter et accélérer les transactions.

Ces journées visent également à améliorer la qualité des prestations fournies aux assurés et aux employeurs, et à ancrer la culture des transactions numériques, conformément à la dynamique de développement des services en ligne.

En accompagnant la transformation numérique et en rapprochant les services en ligne du citoyen, la CNAS et la BDL entendent contribuer à la modernisation des services publics et à l'amélioration continue de la relation entre l'administration et ses usagers.

SOUDAN DU SUD

Le président Tebboune appelle à un dialogue politique global



Wassila. B

Le Président Tebboune, a réaffirmé hier l'engagement de l'Algérie en faveur de la paix, de la stabilité et de la consolidation des institutions au Soudan du Sud, lors du Sommet virtuel de haut niveau de l'Union africaine sur le Soudan du Sud (+5C). Le discours du Président Tebboune a été lu, par visioconférence, par le Premier ministre, Siffi Gherib, devant les participants au sommet présidé par le Président sud-africain, à trois mois des élections présidentielles sud-soudanaises. Dans son intervention, le Président Tebboune a souligné que le Soudan du Sud se trouvait à l'aube d'une étape déterminante de son histoire. Les prochaines élections, attendues par la population, interviennent dans un contexte marqué par des difficultés persistantes sur les plans politique, sécuritaire et humanitaire. L'Algérie a salué les efforts déployés cette année par l'Union africaine ainsi que l'engagement des autorités de transition à faire progresser le processus électoral. Parmi les avancées enregistrées figurent notamment l'enregistrement des partis politiques et les amendements techniques apportés à deux articles de l'Accord de paix revitalisé. Toutefois, le président Tebboune estime que la situation sur le terrain demeure préoccupante. L'impasse politique entre les signataires de l'Accord de paix revitalisé continue, selon le discours, d'avoir des répercussions importantes sur le processus de transition et sur l'avenir de cet accord. Pour le Président Tebboune, l'absence de ressources, de consensus politique et de paix durable maintient la situation dans un état de fragilité. L'Algérie considère que l'Accord revitalisé pour le règlement du conflit au Soudan du

Sud demeure le cadre politique légitime permettant de surmonter la crise actuelle. Le Président Tebboune a également réaffirmé un principe central de la position algérienne : seul le peuple du Soudan du Sud doit décider de son avenir. Dans cette perspective, l'Algérie a présenté cinq axes d'action.

Appel à une désescalade

En premier lieu, elle appelle toutes les parties signataires de l'Accord revitalisé à s'engager dans un dialogue politique global et constructif, en faisant primer l'intérêt national sur les considérations à court terme. Alger a, à ce titre, salué l'initiative de l'Afrique du Sud, qui assure la présidence du Groupe C5, d'organiser un dialogue entre les signataires de l'accord. Deuxièmement, l'Algérie appelle à une désescalade immédiate, à la cessation des hostilités sur l'ensemble du territoire et à la résolution des défis sécuritaires, notamment à travers l'unification des forces armées. Troisièmement, Alger exhorte les autorités de transition à accélérer la mobilisation des ressources nationales nécessaires au fonctionnement des institutions électorales et à publier une feuille de route électorale réaliste et consensuelle, susceptible de rassurer les acteurs politiques et la population. Quatrièmement, l'Algérie appelle les États membres de l'Union africaine et les partenaires internationaux à respecter leurs engagements et à fournir des contributions concrètes afin de combler le déficit financier du processus électoral avant octobre, conformément à l'appel lancé récemment par le Conseil de paix et de sécurité. Enfin, l'Algérie demande à la communauté internationale d'intensifier l'aide humanitaire d'urgence destinée aux populations affectées par la crise et de garantir un accès sûr et sans entrave à cette assistance. Dans son discours, Abdelmadjid Tebboune a insisté sur le caractère durable de l'engagement algérien envers le Soudan du Sud, le présentant comme un engagement de principe et de solidarité. L'Algérie a réaffirmé sa disponibilité à apporter le soutien logistique et technique nécessaire aux autorités sud-soudanaises et aux instances électorales durant cette période jugée cruciale pour le pays. Le Président Tebboune a également appelé le sommet à délivrer un message africain fort et uni, réaffirmant la solidarité du continent avec le peuple sud-soudanais et la volonté collective de l'accompagner jusqu'au rétablissement de la paix et de la stabilité. « La réussite du Soudan du Sud dans l'instauration de la sécurité est une réussite pour toute l'Afrique », a souligné le Président de la République, appelant à maintenir l'unité et la solidarité africaines face aux difficultés auxquelles le pays est confronté. Par ailleurs, au début de son intervention, le Président Tebboune a présenté les condoléances et la sympathie de l'Algérie au gouvernement et au peuple éthiopiens à la suite de l'embuscade ayant ciblé, le 24 août, des Casques bleus de l'ONU. Il a réaffirmé la condamnation ferme de cette attaque.

ONU

Attaf rencontre Guterres

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a rencontré le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, au terme de sa participation aux travaux de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale de l'ONU (AGNU), indique mardi un communiqué du ministère. Cette rencontre a été "l'occasion de passer en revue

l'état des relations internationales et d'examiner les principaux défis qui se posent au multilatéralisme et à l'Organisation des Nations unies, avec la multiplication des crises et des tensions dans le monde", précise le communiqué.

Les deux parties ont également abordé les efforts en faveur de la désescalade et du renforcement de la sécurité et de la stabilité au Moyen-Orient et dans le Golfe, ainsi que les

efforts onusiens en faveur de la paix et de la sécurité sur le continent africain, ajoute le texte. Les entretiens ont aussi porté sur l'évolution du processus de négociation concernant la question du Sahara occidental et les perspectives de relance du processus onusien en vue de parvenir à un règlement politique du conflit, conformément aux résolutions pertinentes de la légalité internationale, souligne le communiqué.

POUR INTÉGRER L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE INTERNATIONAL D'ALGÉRIE

Bendouda donne le coup d'envoi des auditions

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a donné, lundi à Alger, le coup d'envoi des auditions pour intégrer l'Orchestre philharmonique international d'Algérie, dirigé par le maestro Amine Kouider, directeur du projet.

Les auditions, dont la première journée s'est déroulée à l'Opéra d'Alger "Boualem Besaïh", sont supervisées par le maestro Amine Kouider et l'artiste libanais Marcel Khalifa, qui participe à l'évaluation des auditions des instrumentistes professionnels, algériens et

étrangers. Dans une déclaration à la presse, Mme Bendouda a indiqué que l'Orchestre philharmonique international d'Algérie constituait "un projet national ambitieux qui bénéficie d'une attention particulière du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". La ministre a souligné que cet orchestre était un projet qui "ambitionne de mettre en valeur l'image artistique de l'Algérie, de renforcer le dialogue musical et culturel et de faire revivre le patrimoine algérien à travers des arrangements symphoniques, en le pré-

sentant au public national et international aux côtés des œuvres universelles". Elle s'est également félicitée de la participation d'artistes issus de différentes régions du pays, aux côtés de musiciens étrangers qui intégreront à leur tour l'orchestre, précisant que le projet "prévoit également la création d'une académie destinée à accompagner les jeunes talents et à développer leur niveau afin de former l'Orchestre des jeunes, qui constituera un vivier alimentant l'orchestre principal en compétences".

PEINE DE MORT Tout est réuni pour garantir des procès équitables

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a souligné, lundi, que toutes les garanties et les mécanismes juridiques sont réunis pour assurer des procès équitables dans les affaires pour lesquelles il a été proposé d'instaurer la peine de mort à l'encontre des auteurs d'incendies et des ravisseurs d'enfants.

Répondant aux questions des députés concernant le projet de loi portant Code pénal, qui propose l'instauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs d'incendies et des ravisseurs d'enfants, le ministre a souligné que "toutes les garanties sont réunies", précisant que "tous les intervenants dans le domaine de la lutte contre la criminalité accomplissent leur devoir". "Ce que nous avons vécu durant l'été dernier ne se reproduira pas", a-t-il ajouté. "Nous sommes aujourd'hui face à une responsabilité historique et l'Etat est déterminé à protéger ses enfants et leurs biens", a-t-il dit, appelant tout un chacun, à son niveau, à adhérer à cette démarche.

Pour ce qui est des garanties juridiques mises à la disposition des justiciables aux fins de la protection de leurs droits dans le cadre de ce type de procès, le ministre a rappelé qu'"outre l'obligation de se faire assister par un avocat, l'expertise psychiatrique ainsi que les investigations portant sur l'existence d'antécédents sont garanties", faisant observer que "l'ensemble des demandes et ordonnances sont susceptibles de recours devant la chambre d'accusation". Plus en détail, le ministre a précisé que le jugement rendu par le tribunal criminel de première instance est susceptible d'appel devant la cour criminelle d'appel, comme il est ensuite possible de se pourvoir en cassation devant la Cour suprême, ajoutant que "la peine de mort ne peut être exécutée qu'après le rejet de la demande de grâce soumise au président de la République".

"Les enquêtes seront menées conformément au modèle judiciaire reconnu aux niveaux national et international", a-t-il fait savoir, rappelant que plusieurs pays européens et arabes ont adopté la peine de mort dans les cas d'incendies volontaires et autres. Revenant sur les raisons ayant nécessité la modification du Code pénal, il a précisé que "les enquêtes judiciaires ont révélé l'implication de parties étrangères dans les incendies ayant touché plusieurs wilayas du pays", ajoutant que "ces enquêtes se poursuivent afin que la justice suive son cours, conformément aux procédures légales en vigueur".

INSTALLATION DES WALIS D'AÏN OUSSARA, KSAR-EL-BOUKLHARI ET DE BIR EL ATER

Sayoud pose les jalons de trois pôles économiques prometteurs

Wassila. B

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, lundi soir, la cérémonie d'installation de M. Amar Merzouki en qualité de wali de la wilaya d'Aïn Oussara, en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant mouvement partiel dans le corps des walis, des walis délégués et des secrétaires généraux des wilayas.

Intervenant à cette occasion, le ministre a indiqué que "la nomination de M. Amar Merzouki, en qualité de wali d'Aïn Oussara, s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la politique de l'Etat visant à s'appuyer sur des compétences nationales en mesure de relever les défis de la phase actuelle et d'accompagner le nouveau processus de développement avec responsabilité et rigueur".

Dans ce cadre, le ministre a appelé le wali de la wilaya de Djelfa, M. Djahid Mous, ainsi que l'ensemble des services et instances qui en relèvent, à continuer d'apporter tout type de soutien et d'accompagnement, notamment sur les plans administratif, technique, logistique et humain, afin de permettre à la nouvelle wilaya de parachever l'installation de ses structures, de ses services et de ses institutions, et de réunir les conditions idoines pour le lancement effectif de ses missions.

Par ailleurs, M. Sayoud a souligné que "la promotion d'Aïn Oussara en wilaya à part entière ne constitue pas une simple réorganisation administrative, mais s'inscrit dans le cadre d'une vision globale menée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à redistribuer les outils de développement et à réaliser un équilibre effectif dans la gestion territoriale, à même d'améliorer la performance publique et d'accélérer le rythme de prise en charge des préoccupations des citoyens".

De ce fait, le ministre a précisé que "l'Etat veillera à accompagner cette jeune wilaya, à travers le soutien de ses structures administratives et institutionnelles et le renforcement de ses capacités en matière de gestion et de développement, afin de lui permettre de répondre efficacement aux exigences de cette nouvelle étape".

"Aïn Oussara compte parmi les principales grandes agglomérations des Hauts-Plateaux du Centre, en raison de sa position géographique stratégique qui en a fait, à travers les différentes étapes, un point de convergence et un axe de passage reliant le Nord au Sud et l'Est à l'Ouest, ce qui lui a conféré une im-



portance économique et commerciale notable dans son environnement régional", a-t-il ajouté.

Cette région se distingue également, a-t-il dit, "par un caractère économique diversifié, reposant essentiellement sur une activité agricole et industrielle prometteuse, notamment la céréaliculture et l'élevage, outre le dynamisme commercial et des services qui connaît un développement croissant sous l'effet de la densité de la population et de l'expansion urbaine que connaissent la ville et les régions avoisinantes".

S'agissant de la wilaya d'Aïn Oussara, le ministre ambitionne d'en faire "un modèle de développement prometteur dans les Hauts-Plateaux et un pôle économique contribuant au renforcement de l'équilibre régional et à la concrétisation de la politique de l'Etat fondée sur la justice en matière de développement et l'efficacité dans la gestion, pour bâtir une Algérie forte par ses institutions, soudée par ses enfants et confiante en ses capacités", a affirmé M. le ministre.

Ksar-El-Boukhari face à de grands défis

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a aussi présidé, lundi soir, la cérémonie d'installation de M. Hamid Khelfaoui en qualité de wali de la wilaya de Ksar-el-Boukhari.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a souligné que la promotion de Ksar-el-Boukhari au statut de wilaya de plein exercice s'inscrit dans le cadre d'un processus national intégré de réorganisation du territoire et de consolidation de la décentralisation comme choix stratégique visant à renforcer l'efficacité de l'Etat et à le rapprocher davantage du citoyen. Il

a indiqué que la wilaya de Ksar El Boukhari revêt une importance stratégique croissante, du fait de sa position géographique qui en fait un point de jonction central entre le nord et le sud du pays, ce qui renforce son rôle dans la dynamique nationale de développement et d'intégration économique et régionale.

Le ministre a également rappelé que Ksar-el-El-Boukhari dispose de potentialités économiques et humaines considérables qui lui permettent de devenir un pôle de développement prometteur, notamment au regard des grands projets structurants en cours, appelés à opérer un saut qualitatif dans le processus de développement local, au premier rang les projets de modernisation du secteur des transports et de la connexion ferroviaire entre les différentes régions. Il a évoqué, à ce propos, le projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant Ksar El Boukhari à Boughzoul, sur une distance de 42 km, qui s'inscrit dans un projet stratégique national visant à renforcer la liaison entre le nord et le sud et à améliorer la circulation des personnes et des marchandises, dans le cadre d'une vision globale de modernisation du réseau national de transport. M. Sayoud a affirmé, en outre, que le projet de dédoublement de la route nationale N127 constitue également un axe important appelé à améliorer la fluidité du trafic routier et à renforcer la connectivité régionale, en plus d'assurer une jonction entre Ksar El Boukhari et les wilayas limitrophes, ce qui renforce l'intégration économique et ouvre de nouvelles perspectives pour l'investissement. Le projet de la nouvelle ville de Boughzoul représente, selon le ministre, l'un des plus importants projets structurants de l'Etat, en tant que modèle urbain moderne fondé sur les principes de durabilité et d'équilibre urbain, et qui vise à

créer un pôle économique et administratif intégré, capable d'absorber la croissance démographique et de stimuler l'activité économique, a-t-il souligné.

Eu égard à sa position stratégique, il a insisté sur l'impérative nécessité d'une parfaite coordination entre les différents services, sécuritaires, administratifs, élus locaux et société civile en vue d'assurer la stabilité et garantir les aspirations des citoyens. Il a également appelé le wali de la wilaya de Médéa, Djilali Doumi, ainsi que l'ensemble des services et organismes relevant de son autorité, à poursuivre toutes les formes de soutien et d'accompagnement, notamment sur les plans administratif, technique, logistique et humain, afin de permettre à la nouvelle wilaya d'achever la mise en place de ses structures, de ses services et de ses établissements, et de réunir les conditions nécessaires au démarrage effectif de ses missions. Dans le domaine de l'habitat, M. Sayoud a mis en avant la dynamique continue que connaît le secteur, à travers les programmes de logements déjà réalisés, ceux en cours de réalisation et les nouveaux projets dont le lancement est attendu, qui traduisent la poursuite des efforts de l'Etat pour répondre aux attentes des citoyens et l'amélioration de leurs conditions de vie. Le ministre a également évoqué, dans son allocution, ce qui a été accompli en matière d'indemnisation des victimes des incendies de forêts, ainsi que les efforts déployés par les différentes institutions de l'Etat pour les prendre en charge et se tenir à leurs côtés, en application des engagements du président de la République et ses promesses envers les citoyens.

Il a souligné que ces réalisations traduisent la volonté de l'Etat de poursuivre le processus de

construction et de développement, et de renforcer les fondements de la souveraineté nationale, insistant sur le fait que la cohésion nationale, la mobilisation collective et le travail dans un esprit de responsabilité constituent les piliers essentiels pour poursuivre la marche de l'Algérie vers davantage de progrès et de prospérité.

Bir El Ater, une wilaya stratégique

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, mardi, la cérémonie d'installation de M. Djamel Boudjeza en qualité de wali de Bir El Ate. M. Sayoud a souligné, dans une allocution prononcée à cette occasion, "l'importance stratégique de Bir El Ater, élevée au rang de wilaya de plein exercice dans le cadre d'une démarche nationale intégrée visant à réorganiser le territoire et à ancrer la décentralisation en tant que choix stratégique à même de renforcer l'efficacité de l'Etat et le rapproche davantage du citoyen". Il a ajouté que cette promotion "ne constitue pas une simple mesure administrative, mais traduit une volonté politique claire du président de la République visant à rapprocher l'administration du citoyen et à réaliser un développement équilibré permettant de répondre au mieux aux préoccupations des citoyens".

Le ministre a également rappelé que cette région "regorge de ressources d'importance stratégique", et que la valorisation de cette richesse "fait l'objet d'une grande attention de l'Etat, non seulement dans une perspective d'extraction minière, mais aussi dans le cadre d'une orientation vers le développement des industries de transformation et de création de valeur ajoutée pour l'économie nationale". Dans cette optique, a souligné M. Sayoud, "le développement de l'activité minière dans cette wilaya s'accompagnera sans le moindre doute d'un développement des zones urbaines et rurales et d'une amélioration des réseaux routiers, des transports, de l'énergie et de l'eau potable". Le ministre a invité le wali à "assumer ses nouvelles fonctions avec un grand sens des responsabilités" et à "œuvrer à la mise en place d'une administration locale efficace, fondée sur l'écoute du citoyen, la bonne gestion, la rigueur dans le suivi des projets et la coordination entre les différents secteurs, ainsi que sur la valorisation de tous les atouts de la région, l'instauration d'un climat propice à l'investissement et à son accompagnement, à l'activité économique et au renforcement de la coopération avec les différents acteurs, y compris les élus, la société civile et le secteur économique".

COOPÉRATION ENTRE L'APS ET DJEZZY

Lancement d'un service d'actualité numérique

R. N

L'Agence nationale d'information, Algérie Presse Service (APS) et l'entreprise Djazzy ont procédé, mardi à Alger, au lancement officiel du nouveau service "Daily Brief", une offre innovante conçue notamment pour les clients professionnels de Djazzy leur permettant de recevoir quotidiennement un résumé exclusif, régulier, structuré et synthétique des principaux flux d'actualités issus du fil d'information de l'APS via service "SMS" et de multi-canaux numériques.

Lancé lors d'une cérémonie tenue au siège de Djazzy, en présence du Directeur général de l'APS, M. Samir Gaïd, du Directeur général de Djazzy, M. Boumediene Senouci, ainsi que de cadres des deux entre-

prises, "Daily Brief", une expérience première en Algérie, constitue le premier aboutissement de la convention de partenariat stratégique signée entre les deux parties le 12 novembre 2025. Cette collaboration traduit une volonté commune de conjuguer l'expertise éditoriale et informationnelle de l'APS avec les capacités technologiques et les infrastructures numériques de Djazzy, afin de proposer de nouveaux usages de l'information adaptés aux besoins du monde professionnel.

Pour l'APS, le lancement de "Daily Brief" s'inscrit dans une démarche de diversification et de modernisation de ses canaux de diffusion. Ce nouveau service vise ainsi à rapprocher davantage la production informationnelle de l'agence des acteurs économiques et



professionnels, tout en valorisant la richesse de ses contenus couvrant toute l'actualité nationale et le plus important de l'actualité internationale en rapport notamment aux centres d'intérêt de l'Algérie.

A travers "Daily Brief", Djazzy poursuit, pour sa part, sa démarche visant à mettre l'innovation et la technologie au service des entreprises et de

leur transformation numérique. En proposant à ses clients professionnels un accès structuré à une information fiable et régulièrement actualisée, Djazzy enrichit son portefeuille de solutions dédiées au segment Entreprises et accompagne les acteurs économiques dans leurs besoins croissants en matière d'accès rapide à l'information.

STABILITÉ DU MARCHÉ PÉTROLIER

Le SG de l'OPEP souligne le rôle constant de l'Algérie



Le Secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), M. Haitham Al Ghais, a mis en avant, lundi à Alger, la contribution centrale de l'Algérie à la stabilité du marché pétrolier mondial et l'impact décisif de l'Accord d'Alger dans le rééquilibrage du marché après une longue période d'instabilité, soulignant le rôle constant de l'Algérie en faveur d'un dialogue et d'une coopération durables entre l'OPEP et les pays producteurs non-membres au sein de l'Alliance OPEP+. Dans un entretien à l'APS, M. Al Ghais a précisé que "l'Algérie a joué un rôle déterminant et historique qui restera dans les annales mondiales du secteur, notamment à travers l'Accord (adopté par l'Organisation il y a dix ans) ayant permis un rééquilibrage des marchés pétroliers mondiaux après une longue période d'instabilité".

Rappelant que l'Accord d'Alger a posé le "premier jalon" de ce qui allait devenir

la Déclaration de coopération de l'OPEP+, il a estimé que cette expérience représente un modèle important en matière de diplomatie pétrolière et de coopération entre producteurs.

Cet Accord est "un cas d'école historique de la diplomatie énergétique et pétrolière et un modèle de succès qui sera enseigné, à l'avenir, dans les universités et les Instituts spécialisés dans les études énergétiques, car s'il est déjà difficile pour deux pays de parvenir à un accord, que dire alors du consensus trouvé par vingt-trois pays à l'époque", a-t-il expliqué.

Cet Accord a marqué une étape charnière dans le processus de coopération pétrolière internationale, en inaugurant une nouvelle ère d'action commune entre l'OPEP et les pays producteurs non-membres et en ouvrant la voie à la création du cadre de coopération OPEP+, qui est aujourd'hui le "principal mécanisme de coordination au service de la stabilité du marché pétrolier

mondial", a poursuivi M. Al Ghais.

Et de rappeler que l'Accord d'Alger est intervenu dans un contexte international marqué par de fortes perturbations sur le marché pétrolier, une baisse significative des prix et un recul des investissements, saluant le succès historique de ce processus engagé par les pays membres de l'OPEP, dont l'Algérie, et les dix autres pays hors OPEP.

Un mécanisme de coopération durable

A cet égard, M. Al Ghais a salué la poursuite par l'Algérie de ses efforts visant à promouvoir le dialogue entre les Etats et la coopération régulière et durable entre l'OPEP et les producteurs non-membres, à travers notamment sa présence permanente au sein des mécanismes de coordination de l'OPEP+, y compris ceux chargés du suivi de la mise en œuvre des engagements, de l'évaluation de l'évolution du marché et du groupe des pays participant aux ajustements volontaires de la production. Concernant les résultats de l'Accord d'Alger et de la Déclaration de coopération, il a affirmé que ce cadre de coopération constitue une réussite par excellence, dans la mesure où il a permis de maintenir les stocks pétroliers mondiaux à des niveaux acceptables et de parvenir à un équilibre des marchés.

Il a en outre insisté sur la

nécessité de poursuivre le mécanisme de coopération entre les pays producteurs de pétrole, lancé grâce à l'Accord d'Alger, notant que ce mécanisme a permis de relever plusieurs défis auxquels le marché pétrolier a été confronté. Pour le SG de l'OPEP, la poursuite de la coopération entre les producteurs demeure nécessaire durant la prochaine étape, au regard des mutations rapides que connaissent les marchés mondiaux de l'énergie ainsi que des défis liés aux fluctuations économiques et géopolitiques et à la sécurité des approvisionnements. A ce propos, le même responsable a indiqué que la coopération née de l'Accord d'Alger s'est élargie à d'autres domaines, permettant ainsi de couvrir de nouveaux volets de coopération entre les membres de l'Alliance OPEP+, notamment en matière d'échange d'expertises, de transfert de technologies, d'études, de recherches et de dialogue, particulièrement sur les questions énergétiques et climatiques. S'agissant de l'évolution des marchés énergétiques, le Secrétaire général de l'OPEP s'attend à une croissance économique mondiale à des niveaux satisfaisants, accompagnée d'une progression de la demande de pétrole, soulignant qu'à long terme, des indicateurs clairs prévoient une hausse de la consommation énergétique, notamment au regard de la croissance démographique mondiale attendue à l'horizon 2050.

EDITO

Attaf à l'ONU : l'Algérie debout, digne et sans concession

Wassila. B

Il y a des moments où la parole diplomatique cesse d'être un exercice de style pour devenir un acte de courage. Le discours prononcé par Ahmed Attaf devant la 81e Assemblée générale des Nations Unies appartient à cette catégorie rare. Sans éclat superflu ni rechercher l'approbation facile, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a dit les vérités avec le calme de ceux qui savent que le droit est de leur côté et la gravité qu'impose une situation internationale en pleine déliquescence. Attaf a nommé les choses : l'escalade des tensions, l'extension des zones de conflit, la défiance grandissante à l'égard des institutions internationales et, surtout, cette mise hors service du droit international orchestrée par ceux-là mêmes qui peuplent le Conseil de sécurité et prétendent en être les gardiens.

Le diagnostic posé est d'une lucidité implacable : le monde se trouve à la croisée des chemins. Et face à ce constat, la réforme du système des Nations Unies n'est plus, selon ses mots, « un luxe institutionnel ni une option susceptible d'être indéfiniment reportée ». Elle est un impératif. Attaf a plaidé avec force pour le renforcement du rôle et de l'autorité de l'Assemblée générale, pour une réforme en profondeur du Conseil de sécurité afin de le rendre plus représentatif, plus juste et plus efficace, et pour la fin de cette sélectivité et de ce deux poids, deux mesures dans l'application du droit international qui ont fait tant de dégâts. Il a réitéré, sans ambiguïté, le soutien de l'Algérie à la position africaine commune, rappelant que la réparation de l'injustice historique faite à l'Afrique exige une représentation permanente et équitable au Conseil de sécurité, dotée de pleines prérogatives. Ce n'est pas une revendication de circonstance : c'est une exigence de justice élémentaire.

Sur la Palestine, Attaf n'a pas cherché à ménager les puissances qui cautionnent la tragédie en cours. Il a réaffirmé le soutien total et inconditionnel de l'Algérie aux droits légitimes et inaliénables du peuple palestinien, en tête desquels son droit naturel à un État indépendant pleinement souverain, avec El-Qods pour capitale. Il a dénoncé la poursuite des massacres de civils palestiniens, cette scène abjecte à laquelle le monde ne devrait pas s'habituer. Sur le Sahara occidental, il a salué l'organisation de négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario sous l'égide de l'ONU, tout en réaffirmant la position de principe de l'Algérie : les questions de décolonisation ne se tranchent jamais par la politique du fait accompli, mais en permettant aux peuples d'exercer pleinement leurs droits consacrés par la légalité internationale.

Dans l'espace sahélo-saharien, Attaf a rappelé que sécurité et développement sont les deux faces d'une même pièce, préconisant une approche fondée sur le soutien à la sécurité des pays de la région, l'accompagnement de leurs efforts de développement, la promotion du dialogue et le traitement des causes profondes de l'instabilité, dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États.

MAROC

La contestation sociale gagne du terrain



Plusieurs villes marocaines ont été le théâtre de manifestations massives, dans un contexte marqué par la misère sociale et une crise de confiance aggravée par les dernières élections, organisées par le Makhzen et largement boycottées par le peuple.

Des milliers de Marocains sont descendus dans la rue, scandant des slogans exigeant que les promesses électorales se traduisent par des mesures concrètes pour améliorer le niveau de vie, réduire le prix des produits de première nécessité, créer des emplois et lutter contre le

chômage.

Ils ont également réclamé des réformes dans l'éducation et la santé publique, ainsi que la mise en cause de tous les responsables impliqués dans des affaires de corruption.

A cet égard, les partis d'opposition ont affiché leur soutien aux revendications sociales, considérant les manifestations comme le reflet de la "déception populaire" face aux résultats des élections et à la capacité du parti vainqueur à instaurer le changement.

Les personnalités politiques et médiatiques ont estimé que le pay-

sage politique restait inchangé et que les promesses de réforme et de développement formulées pendant la campagne électorale n'avaient pas été mises en œuvre, citant celles relatives à la création d'un million d'emplois ou à une augmentation générale des salaires, qui "restent plus proches de slogans de propagande que de programmes réalistes".

En effet, la victoire du parti Authenticité et Modernité (PAM) aux récentes élections législatives a suscité une vive controverse au Maroc et à l'étranger, car il a fait l'objet de

critiques liées à des affaires de corruption et à des liens avec des réseaux suspects.

Mieux encore, deux figures importantes du PAM sont impliquées dans le scandale d'un réseau lié à l'homme d'affaires malien surnommé le "Pablo Escobar du Sahara".

Les médias ont révélé que l'un d'eux utilisait son entreprise de construction pour faciliter des opérations logistiques de contrebande, tandis que l'autre exploitait sa position de président d'un club sportif marocain et ses relations institutionnelles pour blanchir de l'argent et falsifier des documents.

Les partis d'opposition ont affiché leur soutien aux revendications sociales, considérant les manifestations comme le reflet de la "déception populaire" face aux résultats des élections et à la capacité du parti vainqueur à instaurer un changement.

Le chef du Parti Justice et Développement (PJD) a qualifié le PAM de "parti corrompu", soulignant que ses dirigeants sont impliqués dans des affaires de corruption et qu'il ne représente pas un véritable projet de réforme.

Il a ajouté que la victoire électorale du parti "ne signifie pas nécessairement le début d'une nouvelle phase, mais plutôt la poursuite des mêmes politiques qui n'ont pas permis d'obtenir de résultats concrets

dans les domaines de l'emploi, de l'éducation et de la santé".

Parallèlement, une nouvelle vague de protestations a éclaté, rejetant la normalisation des relations entre le régime du Makhzen et l'entité sioniste.

Des centaines de citoyens ont participé à des manifestations dans plusieurs grandes villes, à l'appel du Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation. 76 manifestations ont été organisées dans 45 villes, afin d'exprimer une solidarité absolue avec la cause palestinienne.

Les protestations se sont concentrées dans des lieux stratégiques, notamment Casablanca, la capitale économique, Meknès, Beni Mellal, Tétouan, Agadir et Tanger. A Agadir, un important dispositif de sécurité a été déployé, avec un cordon de sécurité étendu pour empêcher la manifestation, les forces de sécurité marocaines étant déployées sur la place principale et dans les rues.

A Tanger, des affrontements ont également eu lieu entre manifestants et forces de l'ordre. Des images vidéo ont documenté l'intervention des forces de sécurité pour disperser les rassemblements, alors que des arrestations ont été signalées parmi les manifestants qui scandaient des slogans contre la présence d'une représentation diplomatique de l'entité sioniste.

YÉMEN

Choléra et dengue font 59 morts parmi les déplacés



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait état, mardi, de plusieurs milliers de cas de choléra, de rougeole et de dengue parmi les personnes déplacées au Yémen, faisant au total 59 décès.

Selon l'Organisation, plus de 7.780 cas suspects de choléra dont 22 morts, plus de 22.000 cas de rougeole et plus de 9.600 cas de dengue dont

37 décès ont été recensés dans ce pays en proie à un conflit et qui enregistre une importante propagation de ces maladies.

Elle a, dans ce sens, averti que la surpopulation, l'accès limité à l'eau potable et les insuffisances des services d'assainissement dans les zones accueillant les déplacés constituent des facteurs majeurs favorisant l'accélération

de la propagation de ces épidémies.

Dans le cadre de sa réponse sur le terrain, l'OMS a annoncé avoir fourni 59 tonnes de fournitures médicales, distribuées à 40 établissements de santé en coordination avec le ministère yéménite de la Santé, ainsi que le déploiement de 20 équipes médicales mobiles dans les gouvernorats ac-

cueillant des personnes déplacées.

L'Organisation a toutefois souligné que la plupart de ses stocks destinés aux opérations sur le terrain étaient épuisés, précisant n'avoir obtenu que 2 millions de dollars sur les 9 millions nécessaires au financement de son plan d'intervention.

Elle a, dans ce cadre, lancé un appel urgent aux partenaires et aux pays donateurs afin d'obtenir les financements nécessaires pour poursuivre les soins de santé, renforcer les campagnes de vaccination et améliorer les services d'eau et d'assainissement, afin de prévenir la propagation de nouvelles épidémies.

Sur le front des déplacements, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a indiqué que le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du Yémen avait atteint 145.000 à ce jour, soit une augmentation de 15.870 déplacés par rapport aux estimations précédentes.

TURQUIE

Une vaisselle vieille de 2 100 ans découverte



Des milliers d'objets en céramique vieux d'environ 2.100 ans ont été récupérés dans une épave au large d'Adrasan, dans la province d'Antalya, dans le sud de la Turquie, a déclaré lundi le ministre turc de la Culture et du Tourisme, Mehmet Nuri Ersoy. Des fouilles sous-marines sur le site ont débuté en 2025. A ce jour, les archéologues ont remonté 122 pièces de formes et de tailles variées - assiettes, bols et plateaux - provenant de ce navire chargé de céramiques, témoignant de la diversité de la vaisselle de luxe utilisée à l'époque, a indiqué M. Ersoy dans une publication sur les réseaux sociaux. Ces céramiques seraient associées à Rhosus, l'ancien nom de l'actuelle ville d'Arsuz, dans la province méridionale de Hatay, selon le communiqué. M. Ersoy a indiqué que les céramiques de Rhosus étaient mentionnées dans la correspondance de l'homme d'Etat et orateur romain Cicéron, qui y évoque une commande passée pour son ami Atticus.

BURUNDI-ALGÉRIE (2-2)

Les Verts arrachent le nul à Bujumbura



L. B

La sélection algérienne de football a dû puiser dans ses ressources pour ramener un point de son déplacement à Bujumbura, en arrachant le nul face au Burundi (2-2), mardi au stade Intwari, à l'occasion de la deuxième journée des qualifications de la CAN-2027.

Menés de deux buts après seulement douze minutes de jeu, les Verts ont réussi à renverser la dynamique de la rencontre pour revenir au score en seconde période. Ce résultat leur permet de porter leur total à quatre points et de prendre provisoirement les commandes du groupe I.

Un début de match compliqué

Sur la pelouse synthétique du stade Intwari, les hommes de Brahim Hemdani ont connu une entame difficile. Dès la 5e minute, Farès Chaïbi a trompé son propre gardien, permettant au Burundi de prendre rapidement l'avantage.

Sept minutes plus tard, les « Hirondelles

» ont profité d'une mauvaise relance du capitaine Ramy Bensebaïni pour doubler la mise et placer l'Algérie dans une situation délicate.

Il a fallu attendre la demi-heure de jeu pour assister à la réaction algérienne. Mohamed Bachir Belloumi, particulièrement actif durant le premier acte, a réduit l'écart à la 30e minute sur la première véritable occasion dangereuse des Verts.

Avant la pause, l'Algérie a également perdu Himad Abdelli sur blessure. Le milieu de terrain de l'Olympique de Marseille a cédé sa place à Adam Zorgane dans le temps additionnel (45e+4).

Pour ce deuxième rendez-vous des qualifications, Brahim Hemdani avait apporté quatre changements à son onze de départ par rapport à l'équipe alignée lors de la victoire face à la Zambie (3-1) à Tizi-Ouzou. Abada, Abdelli, Chiakha et Boulbina avaient ainsi été titularisés.

Boulbina remet les Verts dans le match

Au retour des vestiaires, la sélection na-

tionale a affiché davantage d'intensité et s'est installée progressivement dans le camp burundais. De leur côté, les locaux ont reculé afin de préserver leur avantage.

La domination algérienne a fini par être récompensée à la 63e minute. Sur un coup franc idéalement placé, Boulbina a envoyé une superbe frappe en pleine lucarne, permettant aux Verts de revenir à 2-2.

Une minute plus tard, Hemdani a renforcé son secteur offensif avec les entrées de Mohamed Amine Amoura et Monsef Bakrar.

L'Algérie a alors accentué sa pression et multiplié les offensives durant le dernier quart d'heure. Malgré plusieurs tentatives, les Verts n'ont toutefois pas réussi à inscrire le troisième but qui leur aurait permis de repartir de Bujumbura avec les trois points.

L'Algérie provisoirement en tête

Avec ce match nul, l'Algérie porte son compteur à quatre points et prend provisoirement la première place du groupe I, devant le Togo (3 points). Le Burundi compte un point, tandis que la Zambie ferme la marche sans le moindre point avant sa rencontre face au Togo à Ndola.

Les Verts clôtureront leur rassemblement par un match amical face au Niger, prévu mardi prochain au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, à partir de 20h30.

La sélection nationale retrouvera ensuite les qualifications de la CAN-2027 en novembre avec une double confrontation face au Togo, d'abord à domicile puis à Lomé, dans le cadre des troisième et quatrième journées prévues entre le 9 et le 17 novembre.

Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour la phase finale de la CAN-2027, programmée du 19 juin au 17 juillet au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

ÉQUITATION

Tipasa accueille le Grand Prix national de saut d'obstacles



Un concours national de saut d'obstacles une et deux étoiles se déroulera du jeudi au samedi prochains au centre équestre "Haras Élégance" de Tipasa, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération équestre algérienne (FEA).

Organisée par le club " Haras Élégance" de Tipasa, en collaboration avec la FEA, cette manifestation sportive verra la participation de plus de 250 cavaliers et cavalières des catégories cadets, juniors et seniors des 1er et 2e degrés, représentant plusieurs clubs issus de différentes régions du pays, selon la même source.

Le programme de la compétition comprend quatorze (14) épreuves destinées aux cadets, juniors et seniors. Parmi les temps forts figurent les Grands Prix une et deux étoiles réservés aux seniors, avec des parcours comportant des obstacles de 1,30 et 1,35 mètre.

Les cadets et les juniors auront, pour leur part, à se mesurer sur des parcours comprenant des obstacles d'une hauteur de 1,20 et 1,25 mètre.

En marge de ce concours national, se déroulera également le deuxième tour du Challenge mondial de saut d'obstacles de la Fédération équestre internationale (FEI), catégorie "A", destiné aux jeunes cavaliers, avec des obstacles dont la hauteur varie entre 1,20 et 1,30 mètre.

CYCLISME / GRAND PRIX INTERNATIONAL D'ALGER

20 formations de 15 pays attendues pour la 19e édition

R. S

La 19e édition du Grand Prix cycliste international de la ville d'Alger, programmée du 3 au 9 octobre, réunira des coureurs issus de 20 formations représentant 15 pays. Inscrite au calendrier de l'UCI Africa Tour, dans la catégorie 2.2, la compétition s'annonce marquée par une importante présence étrangère. Lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation de l'événement, le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheireddine Barbari, a mis en avant l'envergure internationale acquise par cette manifestation, devenue, selon lui, « un rendez-vous incontournable du calendrier cycliste international ». L'Algérie sera représentée par six formations, dont deux équipes continentales. Plusieurs coureurs étrangers de renom sont également attendus pour cette édition, qui empruntera différents parcours à travers la capitale et les wilayas voisines.

Trois étapes au programme

La première étape, longue de 115,12 km,

prendra son départ à Rouiba. Le peloton se dirigera vers Zemmouri, dans la wilaya de Boumerdès, avant de revenir à Rouiba pour l'arrivée.

La deuxième étape se disputera sur 134,52 km entre Bab El Oued et Tipasa, avec une arrivée prévue à Zeralda.

La troisième et dernière étape prendra la forme d'une course en circuit fermé dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah. Les coureurs effectueront dix tours d'un parcours de 11,41 km empruntant notamment le grand boulevard périphérique reliant les pôles résidentiels au pôle universitaire.

Le président de la Ligue cycliste algéroise, Daoud Messaoud, a indiqué que l'ensemble du programme couvrira 605 km, répartis entre trois événements inscrits au calendrier de l'Africa Tour : le Grand Prix international, la Classique Djamaa El Djazair et la Classique de la capitale.

Il a également souligné la mobilisation des différents partenaires et services concernés pour assurer la sécurisation des parcours, l'encadrement du peloton et l'accueil des délégations étrangères.

De son côté, le directeur de la jeunesse, des

sports et des loisirs de la wilaya d'Alger, Mohamed Amine Saad, a estimé que cette compétition contribuera à renforcer le rayonnement international de la capitale et à promouvoir son image à travers le sport.

Il a également mis en avant les infrastructures et les capacités organisationnelles dont dispose Alger pour accueillir des manifestations sportives internationales, tout en soulignant que le choix de plusieurs quartiers et nouvelles extensions urbaines permettra au public de découvrir le cyclisme dans différents espaces de la capitale.

Une importante participation étrangère

Outre les formations algériennes, sept sélections nationales seront au départ : Oman, Tunisie, Cameroun, Bénin, Ethiopie, Mali et Arabie saoudite.

Plusieurs équipes étrangères habituées des compétitions organisées en Algérie seront également présentes, notamment Global Cycling Team des Pays-Bas, Embrace The World Team d'Allemagne, la formation belge Tartelto-Isorex et l'équipe lituanienne Energus Cycling Team.

Côté algérien, la formation continentale Madar Pro Cycling Team, le MC Alger, Majd El Guerrara et le Club cycliste de Khemis Miliana figurent notamment parmi les équipes annoncées.

Le programme débutera le 3 octobre avec la Classique Djamaa El Djazair, disputée sur une boucle fermée de 6,4 km à parcourir vingt fois autour de la Grande Mosquée d'Alger.

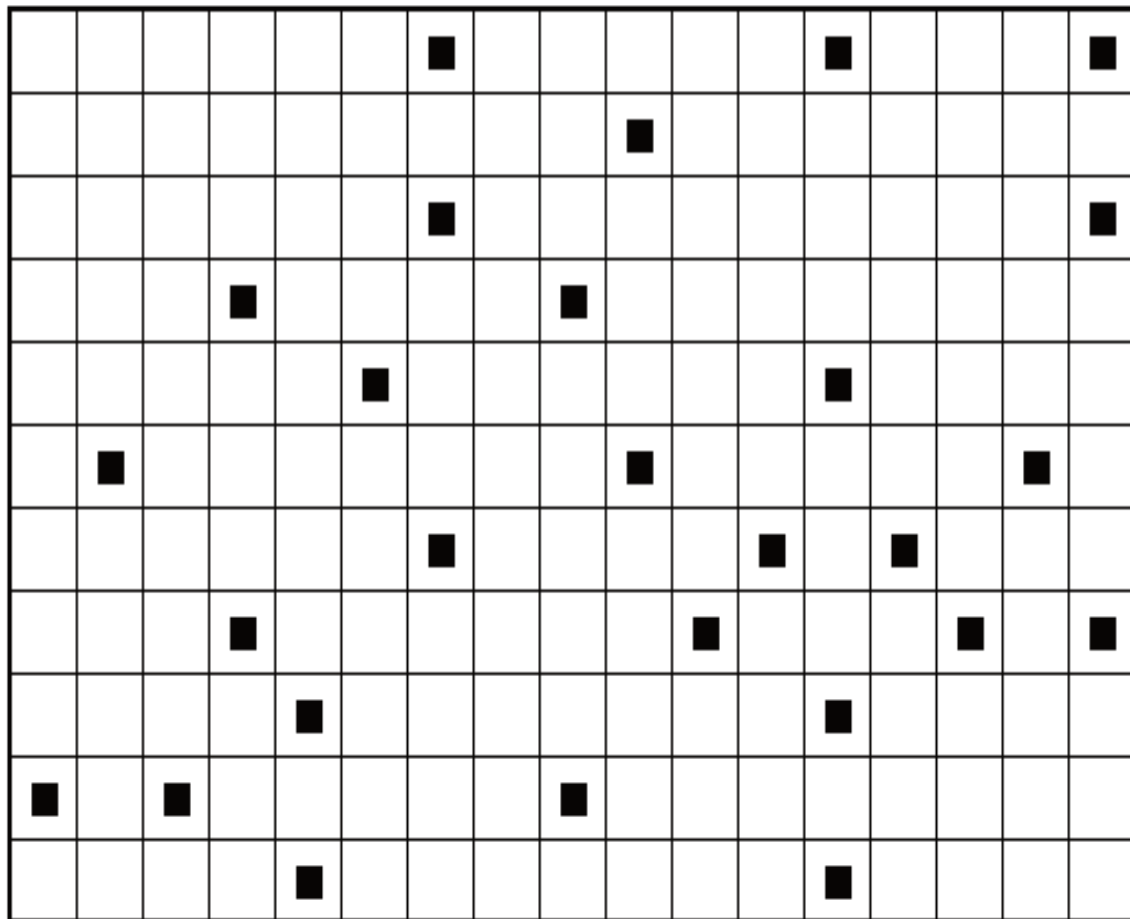
La Classique de la capitale clôturera les épreuves le 9 octobre. Elle se déroulera sur un circuit urbain de 11,2 km à parcourir onze fois. Le tracé passera notamment par le boulevard Zighoud-Youcef, l'avenue Pasteur, la place des Martyrs, la Basse Casbah et le boulevard Che-Guevara.

Lors de l'édition précédente, l'Algérien Yacine Hamza, l'un des principaux sprinteurs nationaux, s'était distingué en remportant les deux premières étapes à Sidi Abdallah et Alger-Centre.

Il s'était également imposé lors de la course d'un jour UCI du Grand Prix d'Alger organisée en avril 2026.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -
ANE	AGEE	AERER	AMUSER	AMERRIR
ARS	ARMA	AMIES	DRAPEE	ARISERA
DUS	CRAN	CONTE	EMUSSE	BANDITS
ERE	DESK	IMITA	FRAUDE	ENTASSE
FAR	ESAU	ISSUS	JOVIAL	PRESIDE
ILE	LESE	MITEE	OTITES	TASSEAU
MOT	PERE	OCEAN	RISEES	
NIL	SENT	OPIUM	SACRUM	
OSA	SKIS	RAMEE		
PET	STEM	RITES		
REG	TAPA			
ROI	ZERO			
RUE				
RUT				
SOT				
TAS				

Uevinettes

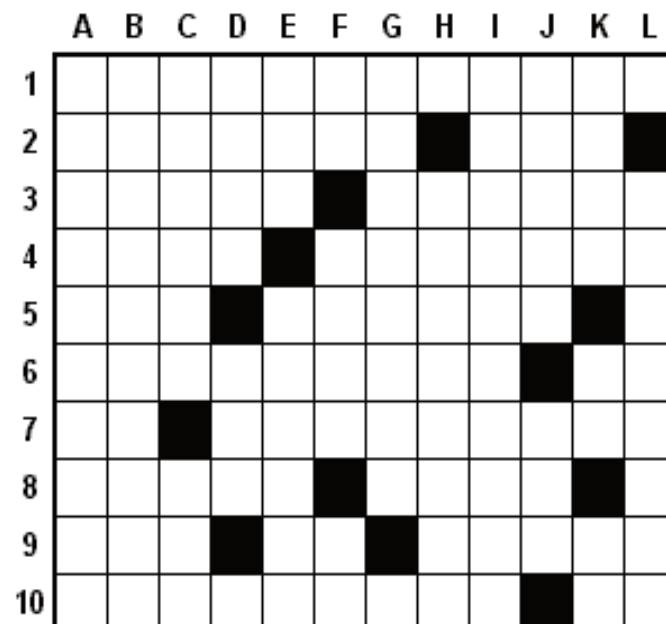
J'ai quatre pattes
Je suis rayé
Je suis en noir et blanc
J'ai un point commun avec
Zorro
Qui suis-je ?

Réponse : un zèbre

Jeu des 7 Terres



Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Pas bien calculés
- 2 - Restaurant pour poids lourds - Egal à zéro
- 3 - Propre aux paysans - Irascible
- 4 - Bovidés pour les anciens - Bien relevé
- 5 - Cantine à vaches - Célébrent
- 6 - Métier qui permet de toucher des coupons - Cours des audo-marois
- 7 - Petite bourguignonne - Se trouvèrent soulagés
- 8 - Matière à vans - Echange intéressant
- 9 - Refus très net - Mot de diplôme - Electrode positive
- 10- Prendrais de haut - Habitudes du pays

Verticalement

- A - Entrées brutales
- B - Jeune amateur de produits laitiers
- C - Bien nettoyées - Nounou de Dionysos
- D - Extirpas - Donc bien apprise
- E - Grand fleuve - Renforcée par pose de métal
- F - Pointe de rose - Disparu - Il vaut bien le strontium
- G - Qui peut provoquer des réactions brutales
- H - Occasionnerai
- I - Créons
- J - Frappent du fer - Ecrivain italien
- K - Choisit - Quatre saisons - A payer
- L - Bien racontées

Sudoku

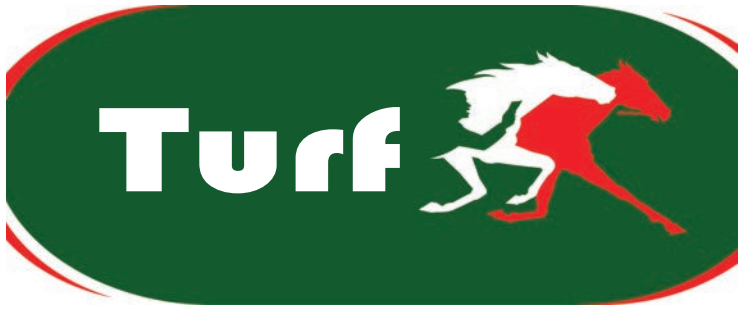
2	1	5	8		4	7	6	3
4		6	1		5	9		2
7	8		2		3		5	1
	7		3	1	8		2	
	9		6	4	7		1	
9	4		5		6		3	7
6		7	4		1	8		5
1	5	3	7		9	2	4	6

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

P	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
E	V	A	R	A	N	O	U	I	S		T	R
R	A	I	N	U	R	A	I	T	B	A		
I	N	D	E	N	L	E	V	A				
O	C		L	E	S	T	E	M	E	N	T	
D	E	G	E	L		E		P	R	I	E	
I	R	E	L	A	S		S	E	S	R		
Q			R	U	E	R		A	R	M	A	N
U	S	E	R		A	P	L	A	N	I	E	
E	T	R	E	I	N	T	E	S		S		

[illegible]



Hippodrome Bazer Sakhra d'El-Eulma

Journée N° 184

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - EL AAHD

Y. MOUISSI 57 kg
17-09-2025 1.500 m 13ème
AH. CHAABI 53 kg 17 pts
23-09-2025 1.300 m 14ème
AB. ATALLAH 55 kg 14 pts
24-06-2026 1.100 m 1er T.N.C
Y. MOUISSI 56 kg 12 pts
13-07-2026 1.200 m 1er T.N.C
Y. MOUISSI 57 kg 11 pts
26-09-2026 1.600 m 10ème
Y. MOUISSI 57 kg 10 pts
Il aura une chance pour se défendre, vu ses derniers accessits enregistrés sur 1.100 et 1.200m.
Conclusion : Une possibilité.

2 - MAOUAL EL BASRA

B. BERRAH 56 kg
12-02-2026 1.500 m 4ème
O. CHEBBAH 55 kg 12 pts
25-02-2026 1.600 m 15ème
A. HAMIDI 57 kg 15 pts
25-03-2026 1.700 m 4ème
O. CHEBBAH 57 kg 12 pts
29-04-2026 1.700 m 6ème
B. BERRAH 57 kg 12 pts
23-09-2026 1.300 m 3ème
B. BERRAH 55 kg 12 pts
Il vient de tirer son épingle du jeu sur 1.300m.
Le parcours du jour lui convient avec son jockey habituel.
Conclusion : Une priorité.

3 - MBABI

JJ/ S. ATALLAH 55,5 kg
14-01-2026 1.500 m 5ème
T. ALI OUAR 56 kg 14 pts
25-01-2026 1.300 m 5ème
T. ALI OUAR 56 kg 15 pts
12-02-2026 1.500 m 7ème
T. ALI OUAR 56 kg 12 pts
08-04-2026 1.200 m 1er T.N.C
T. ALI OUAR 55 kg 15 pts
22-04-2026 1.500 m 1er T.N.C
T. LAZREG 57 kg 12 pts
Il s'est remarquablement comporté lors de ses dernières sorties sur 1.200 et 1.500m.
A retenir en très bonne place sur les 1.600m.
Conclusion : Une priorité.

4 - CAMANGO

T. LAZREG 55 kg
31-01-2026 1.400 m 8ème
CH. ATALLAH 57 kg 12 pts
25-02-2026 1.600 m 8ème
M. HARECHE 57 kg 15 pts
25-03-2026 1.700 m retiré
M. HARECHE 55 kg 12 pts
16-08-2026 1.100 m 1er T.N.C
T. LAZREG 55 kg 14 pts
24-09-2026 1.300 m 5ème
CH. ATALLAH 57 kg 12 pts
Il aura une chance pour prétendre à un accessit dans ce genre de course sur 1.600m.
Conclusion : Une possibilité.

5 - HAIFA

M. BOUCHAMA 55 kg
24-08-2026 1.000 m 7ème
M. BOUCHAMA 55 kg 13 pts
31-08-2026 1.100 m 5ème
MS. AIDA 55 kg 12 pts
09-09-2026 1.000 m 1ère T.N.C
M. BOUCHAMA 55 kg 14 pts
24-09-2026 1.300 m 2ème
M. BOUCHAMA 55 kg 12 pts
Elle vient de bien se comporter récemment, mais il est difficile de la retenir sur une distance un peu trop longue.
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable.
Conclusion : A revoir.

6 - KAISARA

AB. ATALLAH 55 kg
25-02-2026 1.600 m 12ème
O. CHEBBAH 55 kg 15 pts
30-03-2026 1.400 m 13ème
AB. ATALLAH 54 kg 13 pts
15-04-2026 1.300 m 12ème
AB. ATALLAH 55 kg 16 pts
09-09-2026 1.000 m 4ème
AB. ATALLAH 54 kg 14 pts
16-09-2026 1.200 m 1ère T.N.C
AB. ATALLAH 54 kg 13 pts
Elle vient de se confirmer en arrachant une belle victoire lors de sa dernière sortie. Le parcours du jour lui est favorable pour participer activement à l'arrivée.
Conclusion : Une priorité.

Départ de la première course à 16h30 - Prix: Zamango - Pur-Sang arabe
Distance : 1.600 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
S. BERRAH	1 EL AAHD	Y. MOUISSI	57	9	PROPRIETAIRE
ML. ZAABOUB	2 MAOUAL EL BASRA	B. BERRAH	56	2	B. BERRAH
K. MAHOUR BACHA	3 MBABI	JJ/ S. ATALLAH	55.5	6	MED. HAMIDI
ABH. DEKHNOUCH	4 CAMANGO	T. LAZREG	55	4	AB. KARA
Y. BOUCHAMA	5 HAIFA	M. BOUCHAMA	55	3	M. ZAABOUB
L. ZAABOUB	6 KAISARA (0)	AB. ATALLAH	55	8	PROPRIETAIRE
AL. KOUAOUCI	7 NADJMET ESAHRA	A. KOUAOUCI	55	12	A. KOUAOUCI
ABH. DEKHNOUCH	8 HOYEM EL MESK	CH. ATALLAH	54	7	AB. KARA
L. ZAABOUB	9 TF WADHA	A. HEBRI	54	1	PROPRIETAIRE
A. AOUSSAT	10 KIROYALE	MS. AIDA	54	5	PROPRIETAIRE
ME. DOUKHI	11 VAHISSANE	A. HAMIDI	54	11	MED. HAMIDI
M. ZAABOUB	12 JEMAAT EL KHEIR	M. HARECHE	51	10	M. ZAABOUB

7 - NADJMET ESAHRA

A. KOUAOUCI 55 kg
14-09-2025 1.400 m 7ème
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
01-11-2025 1.400 m 9ème
A. KOUAOUCI 55 kg 14 pts
19-11-2025 1.500 m 7ème
A. KOUAOUCI 55 kg 15 pts
18-04-2026 1.100 m 1ère T.N.C
A. KOUAOUCI 55 kg 15 pts
13-09-2026 1.300 m 1ère T.N.C
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
Victorieuse sur 1.100 et 1.300m.
Elle demeure compétitive pour un accessit avec son jockey habituel.
Conclusion : Une priorité.

8 - HOYEM EL MESK

CH. ATALLAH 54 kg
02-03-2026 1.200 m 5ème
CH. ATALLAH 55 kg 12 pts
25-03-2026 1.700 m 5ème
CH. ATALLAH 56 kg 12 pts
22-04-2026 1.500 m 10ème
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts
29-04-2026 1.700 m 3ème
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts
27-08-2026 1.300 m 1ère T.N.C
MS. AIDA 54 kg 12 pts
Le parcours du jour lui convient pour négocier une place honorable sur sa distance de prédilection.
Elle est à retenir en très bonne place
Conclusion : Une priorité.

9 - TF WADHA

A. HEBRI 54 kg
27-07-2025 1.200 m 1ère 1'31"
O. CHEBBAH 55 kg 14 pts
31-08-2025 1.500 m 9ème
AP/ S. ATALLAH 53 kg 12 pts
01-04-2026 1.000 m 10ème
AB. ATALLAH 54 kg 15 pts
18-04-2026 1.100 m 2ème
AB. ATALLAH 54 kg 15 pts
06-05-2026 1.200 m 2ème
AB. ATALLAH 55 kg 12 pts
Elle ne fera qu'une simple figurant pour garnir les stalles du prix «Zamango»
Conclusion : A revoir.

10 - KIROYALE

MS. AIDA 54 kg
18-09-2024 1.600 m 2ème
AZ. ATHMANA 55 kg 12 pts
28-09-2024 1.800 m 7ème
AZ. ATHMANA 56 kg 11 pts
20-08-2026 1.200 m 2ème
AB. ATALLAH 53 kg 12 pts
27-08-2026 1.300 m 3ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
23-09-2026 1.300 m 1ère T.N.C
MS. AIDA 53 kg 12 pts
Ses dernières sorties plaident en sa faveur.
Elle ne va pas avoir de difficultés pour se défendre honorablement sous les ordres de MS. Aida.
Conclusion : Une priorité.

11 - VAHISSANE

A. HAMIDI 54 kg
07-03-2026 1.200 m 4ème
MS. AIDA 54 kg 12 pts
08-04-2026 1.200 m 7ème
AB. ATALLAH 55 kg 15 pts
03-09-2026 1.200 m 6ème
MS. GUEHIOUCHE 55 kg 12 pts
16-09-2026 1.200 m 3ème
Y. MOUISSI 54 kg 13 pts
23-09-2026 1.300 m 4ème
Y. MOUISSI 55 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir la partie facile pour espérer se défendre dans ce parcours sur 1.600m.
Conclusion : A revoir.

12 - JEMAAT EL KHEIR

M. HARECHE 51 kg
16-08-2026 1.100 m 6ème
A. HAMIDI 55 kg 14 pts
20-08-2026 1.200 m 6ème
A. HAMIDI 54 kg 12 pts
24-08-2026 1.000 m 5ème
A. HAMIDI 54 kg 13 pts
03-09-2026 1.200 m 3ème
A. HAMIDI 54 kg 12 pts
16-09-2026 1.200 m 12ème
O. CHEBBAH 54 kg 13 pts
Ses chances sont pratiquement nulles dans ce genre de course avec Hareche.
Conclusion : A revoir.

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome Tiaret
Mardi 29/09/2026

Paris QUARTE-QUINTE

1 - 4 - 5 - 12 - 6

QUARTE

G: 1.600 DA P: 160 DA

QUINTE

G: 17.700 DA P: 2.200 DA

PRONOSTICS

PARI QUARTE

10 - 6 - 3 - 8 - 2

Possibilités: 7 - 4

Champ F : 10 - 6 - 3 - X

Champ F : 10 - 6 - X - 8

Champ D : 10 - 6 - X - X

6 - 10 - 3 - 8 - 2 - 4

PARI QUINTE

10 - 6 - 3 - 8 - 2 - 7

Possibilités: 4 - 1

Champ F : 10 - 6 - 3 - 8 - X

Champ F : 10 - 6 - 3 - X - 2

Champ D : 10 - 6 - 3 - X - X

6 - 10 - 3 - 8 - 2 - 4 - 1

